



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-059

OBJET : Modification du plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à Montmercy

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 19
Pouvoir(s) : 4
Absent(s) : 4

Le douze octobre deux mille vingt à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Aurore BAUGÉ, Anne-Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERE

Le ou les membres absent(s) :

Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurélie HENault

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Isabelle CAMBIER à Claire GUEGUIN
Nathalie PREUD'HOMME à Christiane LEPEIRE
Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE
Aurélie HENault à Anne-Sophie DA COSTA

Secrétaire de séance :

Claire DEZOUTTER

Considérant la demande émise par le Conseil Départemental de mettre en vente des parcelles (BD 54 et BC 20) situées en zone UE (Zone Urbaine destinée aux équipements collectifs ou de services publics) à Montmercy,

Considérant les études préalables à la commercialisation des parcelles, indiquant que la zone UE limite fortement la destination de ces parcelles ainsi que les potentiels acquéreurs,

Vu la demande de classer ces parcelles en zone UH (Zone Urbaine destinée aux habitations, aux activités économiques non nuisantes et aux équipements collectifs ou de services publics de Montmercy),

Vu la délibération 2019-049 du 01 juillet 2019 portant sur les zones d'activités économiques et les conventions de gestion avec la Communauté de l'Auxerrois,

Le Conseil Municipal, par 15 voix Pour, 4 voix Contre, 0 Abstention, décide de reclasser les parcelles BD 54 et BC 20 en zone UH du Plan Local d'Urbanisme

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Le 12 octobre 2020

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint Georges sur Baulche



Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le 12/10/2020

ID : 089-218903466-20201012-2020_059-DE